

Création de l'Association nationale interprofessionnelle des légumes secs (ANILS)

Des producteurs de légumes secs engagés pour une filière dynamisée

Paris, le 20 juillet 2016 - En cette année 2016, déclarée par les Nations Unies année internationale des légumineuses, la filière française des légumes secs s'organise. Créée en fin d'année 2015, cette nouvelle section spécialisée de Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales, a pour objectif de fédérer les producteurs de légumes secs et notamment de lentilles, de pois chiches, d'haricots secs et demi-secs. L'objectif ? Adopter une approche concertée et multi-locale afin de mieux répondre aux enjeux de la filière, notamment en ce qui concerne les techniques de culture des légumes secs et la valorisation de leurs qualités environnementales et nutritionnelles pour l'homme.

Présidée par François Perrot, l'ANILS, à l'instar de Terres Univia, regroupe les familles professionnelles représentatives en trois collèges : Production, Collecte et Conditionnement. Ce sont ces collèges qui fixent les orientations stratégiques. Le bureau est composé du Président, de David Gonin, délégué COOP de France et agriculteur et d'Antoine Wassner, délégué FNLS et collecteur de lentilles au Puy-en-Velay (43). Autonome pour la définition de ses actions et leur financement, l'ANILS est représentée par Terres Univia auprès des pouvoirs publics, notamment pour l'extension des accords interprofessionnels.

Un premier accord sur les lentilles

Moteur dans la création de l'ANILS, le secteur des lentilles fait l'objet du premier accord. Malgré ses atouts environnementaux et sa production labélisée maîtrisée, le secteur des lentilles souffre encore d'un déficit de production tant au niveau national qu'euro-péen. Alors que la consommation de lentilles en France progresse, les opportunités de développer la filière française des lentilles sont grandes ! **Maintenir le dynamisme et le développement du secteur en répondant aux attentes des consommateurs** est donc un enjeu clef.

L'une des grandes orientations stratégiques de l'ANILS est **d'initier et de conforter une dynamique scientifique et technique** permettant de lever les contraintes techniques de la production des cultures : l'absence de sélection variétale et de solutions efficaces pour la protection des cultures pénalisant la compétitivité des lentilles.

Une filière mobilisée

Avec la création de l'ANILS, c'est une **approche commune et multilocale** qui est privilégiée pour répondre à ces questions importantes. Dès cette année, seront mis en place des réseaux et une fonction d'animation technique nationale essentielle pour la réussite de ce programme dans lequel 4 bassins de production se sont engagés (Berry, Puy, Vendée, Marne). Différentes actions sont prévues : expérimentation des solutions chimiques innovantes et des méthodes alternatives pour protéger les cultures de lentilles des adventices, maladies et insectes, début des travaux pour un programme de sélection variétale, étude des bénéfices des cultures, etc. L'ANILS pourra également engager des actions de promotion, communication et des études économiques répondant aux besoins des opérateurs en amont et en aval.

L'accord sur le secteur des lentilles n'est qu'un début et un accord sur le secteur des pois chiches est à l'étude.

Un financement basé sur les cotisations des producteurs

L'ANILS sera financée exclusivement par les cotisations versées par les producteurs sur la base d'un montant de 11 euros par tonne de lentilles collectée assujetti à la TVA au taux de 20%. Ce dispositif de cotisations volontaires rendues obligatoires par les pouvoirs publics (CVO) vient d'être publiée au JORF du 17 juillet 2016 pour une mise en place effective dès la récolte 2016.

A propos de Terres Univia

Terres Univia est l'interprofession des huiles et protéines végétales. Elle réunit désormais le savoir-faire de l'ONIDOL et de l'UNIP et incarne la filière des huiles et protéines végétales. Sa mission : mettre en œuvre une ambition française avec toujours plus de souveraineté alimentaire dans le secteur des huiles et des protéines destinées à l'alimentation humaine. Sans oublier de relever le défi de produire des protéines végétales destinées à l'alimentation animale, et de contribuer à l'essor des filières de l'oléochimie.

Contact presse : Alissa Scholl - 01 39 53 53 33 - scholl@droitdevant.fr